

المملكة المغربية



المنذوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵎⵉⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



SYNTHÈSE

ETUDE SUR
L'ESTIMATION DES
COUTS D'OPPORTUNITE
ECONOMIQUE ET SOCIALE
DE L'AUTONOMISATION
ECONOMIQUE DES
FEMMES RURALES



MARS 2025

المملكة المغربية



المنذوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵎⵉⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

SYNTHÈSE

ETUDE SUR L'ESTIMATION DES COÛTS D'OPPORTUNITÉ ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES RURALES

MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	6
1. Contexte	6
2. Objectif de la mission	6
3. Conclusions clés de l'analyse	7

II. DYNAMIQUE ET PROFILS DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES AU MAROC	9
---	---

III. OBSTACLES ET FACTEURS DETERMINANTS DE LA PARTICIPATION ECONOMIQUE DES FEMMES EN MILIEU RURAL	14
---	----

IV. EVALUATION DU MANQUE A GAGNER DE L'EGALITE DU GENRE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL EN MILIEU RURAL	19
--	----

V. RECOMMANDATIONS	21
--------------------	----

I. INTRODUCTION

1) Contexte :

Au Maroc, la question cruciale de l'autonomisation des femmes requiert une approche holistique qui tienne compte des réalités sociales et culturelles spécifiques à notre pays. Il est impératif de favoriser l'entrepreneuriat féminin, de faciliter l'accès au crédit, de promouvoir des politiques conciliant vie professionnelle et familiale, de réduire les inégalités de genre et de libérer le potentiel économique des femmes.

Cependant, malgré les efforts déployés, les inégalités persistantes basées sur le genre entravent la pleine participation des femmes à l'économie nationale. Avec une population d'environ 36,8 millions d'habitants, le Maroc fait face à une économie caractérisée par une faible valeur ajoutée et une productivité limitée, en partie due à la sous-représentation des femmes sur le marché du travail. Selon les données du Haut-Commissariat au Plan (HCP), plus de huit femmes sur dix ne sont pas actives professionnellement, avec seulement 19% d'entre elles occupant un emploi, ce qui représente un écart de 51,6 points de pourcentage par rapport aux hommes (70,6%).

De plus, lorsqu'elles intègrent le marché du travail, les femmes sont confrontées à des difficultés accrues pour trouver un emploi, comme le révèle l'augmentation du taux de chômage féminin, passant de 13,5% en 2019 à 16,2% en 2020 en raison des impacts de la pandémie et des conditions climatiques adverses. Cette tendance affecte tant les zones rurales que les zones urbaines, avec des taux de chômage respectifs de 3,9% et 24,7%. De plus, une proportion significative de femmes actives occupées (35%) exerce des emplois non rémunérés, une réalité bien plus répandue que chez les hommes (8,6%).

Les femmes et les filles vivant en milieu rural sont particulièrement touchées par la pauvreté, le chômage et les emplois non rémunérés, ainsi que par un accès limité aux services de santé, à l'éducation, à la propriété et au financement. Les contraintes traditionnelles et culturelles exacerbent ces disparités, confinant souvent les femmes à des rôles familiaux traditionnels. Malgré les évolutions démographiques,

sociales et économiques, la situation précaire des femmes rurales persiste, avec des niveaux d'éducation inférieurs à la moyenne nationale et une fécondité encore élevée. De plus en plus de femmes quittent les zones rurales à la recherche de meilleures opportunités économiques, réduisant ainsi le potentiel de développement de ces régions.

Dans ce contexte, l'étude menée par l'ONU Femmes en partenariat avec le HCP s'inscrit comme une initiative visant à soutenir les efforts du gouvernement marocain en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, en particulier celles vivant en milieu rural. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer les avantages potentiels d'une augmentation de l'activité économique des femmes rurales.

2) Objectif de la mission :

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les bénéfices potentiels découlant de l'intégration des femmes rurales sur le marché du travail. Cette intégration ne se limite pas à l'augmentation de la main-d'œuvre active, mais englobe également la valeur ajoutée de la diversité qu'elles apportent, susceptible d'accroître la productivité globale. En plus d'examiner les avantages économiques de la diversité des sexes sur la croissance et la production, nous nous pencherons sur les coûts du travail non rémunéré des femmes et des filles rurales, un obstacle majeur à leur accès à l'éducation, à un emploi formel et à un revenu rémunéré.

Les femmes rurales sont confrontées à une multitude de défis qui limitent leur plein potentiel et leur capacité à contribuer au développement durable du Maroc. Ainsi, la résolution de ces difficultés et inégalités pourrait générer des bénéfices économiques significatifs pour le pays. Dans cette optique de continuité et de consolidation des fondations nécessaires pour promouvoir le rôle des femmes dans la prospérité nationale, l'évaluation des gains potentiels et des coûts d'opportunité économique et sociale de l'autonomisation des femmes en milieu rural s'avère essentielle.

La méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs de cette étude comprendra quatre phases, la première étant méthodologique et les trois suivantes dédiées à la mise en œuvre opérationnelle. Par conséquent, cette synthèse se compose de quatre sections en plus de cette introduction :

- La deuxième section : Dynamique et profils démographique et socioéconomique des femmes rurales au Maroc
- La troisième section : Obstacles et facteurs déterminants de la participation économique des femmes en milieu rural
- La quatrième section : Evaluation du manque à gagner de l'égalité du genre sur le marché du travail en milieu rural
- La cinquième section : Recommandations.

3) Conclusions clés de l'analyse :

Les conclusions clés de l'analyse des multiples obstacles rencontrés par les femmes rurales au Maroc mettent en lumière plusieurs aspects essentiels :

Tout d'abord, l'accès à l'éducation et à la formation demeure un défi majeur. Les taux d'inscription des filles rurales, notamment dans l'enseignement secondaire et professionnel, sont particulièrement bas. Cette lacune dans l'éducation conduit souvent à un manque de compétences et de connaissances

essentielles pour une insertion efficace sur le marché du travail.

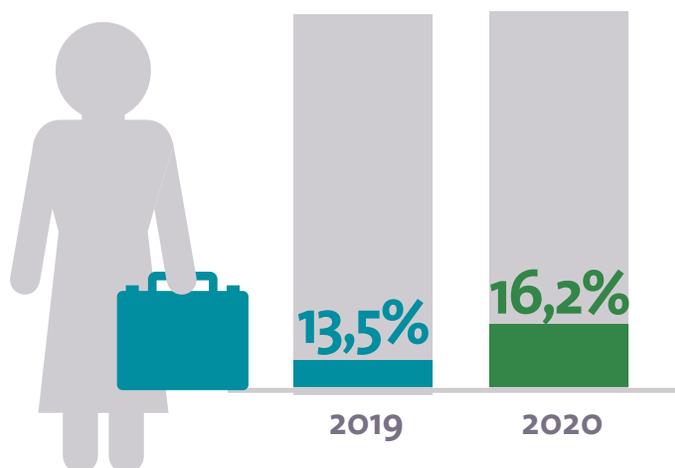
Ensuite, le poids des responsabilités domestiques, y compris les tâches ménagères et la garde des enfants, impose de sérieuses limitations à la capacité des femmes de s'engager dans un travail rémunéré. L'absence de services de garde abordables et accessibles aggrave cette situation.

Troisièmement, les contraintes socio-culturelles et la discrimination persistent, entravant les opportunités d'avancement économique des femmes. Les normes patriarcales et les stéréotypes de genre restreignent leur accès aux ressources telles que la terre, les finances et les intrants agricoles. De plus, les femmes font face à des obstacles pour participer aux processus de prise de décision au sein des coopératives et des communautés rurales.

Les facteurs économiques et infrastructurels jouent également un rôle significatif. Les zones rurales souffrent d'un manque d'opportunités d'emploi formel et de revenus insuffisants. De plus, l'accès limité aux infrastructures, à la communication et aux marchés, ainsi que les difficultés d'accès aux technologies de l'information et de la communication, exacerbent la situation.

Les structures de soutien et de formation pour les femmes rurales et les gestionnaires de coopératives sont insuffisantes, entraînant un manque de renforcement des capacités et d'orientation professionnelle.

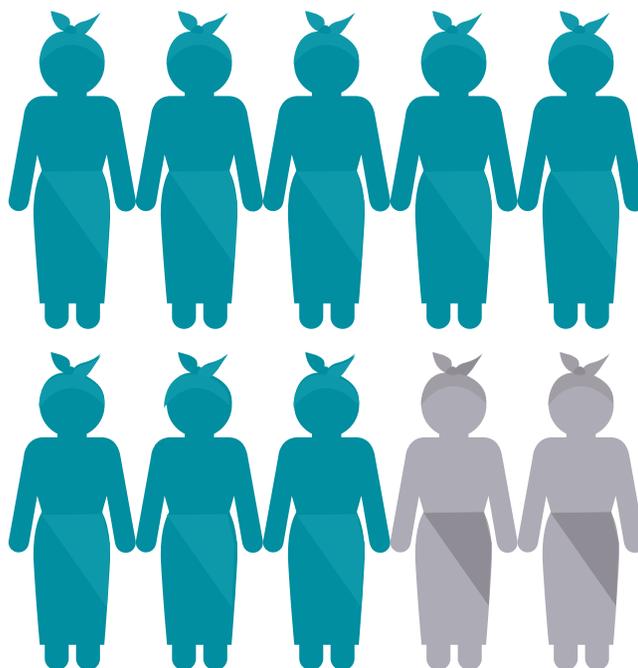
Évolution du Chômage Féminin



L'augmentation du taux de chômage féminin, passant de 13,5% en 2019 à 16,2% en 2020 en raison des impacts de la pandémie et des conditions climatiques adverses

Inactivité Économique des Femmes

Plus de huit femmes sur dix sont économiquement inactives, et seulement 19% ont un emploi, tout milieu confondu rural et urbain.



De plus, le cadre institutionnel et juridique ne parvient souvent pas à répondre aux besoins spécifiques des femmes rurales et des coopératives, exacerbant leurs difficultés à accéder aux ressources et aux opportunités.

En conséquence de ces obstacles, les femmes rurales connaissent des taux de participation à la population active inférieurs à ceux des hommes, beaucoup étant reléguées à des secteurs précaires et mal rémunérés. Leur participation limitée à la vie économique et sociale perpétue la pauvreté et les inégalités dans les zones rurales.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs recommandations sont proposées :

- **Investir dans l'éducation et la formation des femmes rurales.**
- **Développer des services de garde abordables et accessibles.**
- **Promouvoir l'égalité des chances et l'autonomisation économique.**
- **Créer des opportunités d'emploi décents et durables.**
- **Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services essentiels.**
- **Renforcer les structures de soutien et de formation.**
- **Adapter le cadre juridique et réglementaire.**

L'analyse souligne le coût économique significatif de l'autonomisation économique des femmes dans les zones rurales, avec une perte estimée à environ 2,2 % du PIB en 2019. Une action urgente est nécessaire pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes rurales, en reconnaissant les contributions essentielles mais souvent invisibles qu'elles apportent à la société.

En conclusion, investir dans l'autonomisation économique des femmes rurales stimule non seulement la croissance économique, mais contribue également à réduire les inégalités entre les sexes. Les décideurs doivent donner la priorité aux initiatives qui reconnaissent la valeur du travail des femmes, éliminent les obstacles à leur pleine participation sur le marché du travail et favorisent un environnement équitable en matière de genre.

Des réflexions supplémentaires soulignent l'importance de prendre en compte les disparités géographiques et institutionnelles, de collecter davantage de données sur le travail non rémunéré et le secteur informel, et de mener des recherches approfondies pour comprendre les défis spécifiques auxquels sont confrontés différents groupes de femmes rurales. Dans l'ensemble, l'analyse souligne la nécessité d'une action globale pour promouvoir l'autonomisation économique et l'inclusion sociale des femmes rurales au Maroc.

II. DYNAMIQUE ET PROFILS DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES AU MAROC

L'objectif de la présente section est de donner une idée relativement exhaustive de la dynamique démographique et socioéconomique des femmes rurales au Maroc. Cette analyse vise à mettre en lumière les aspects démographiques cruciaux qui touchent à la fois la vie quotidienne des femmes rurales et leur autonomisation économique et sociale.

En termes de dynamique démographique, on note que la population féminine rurale au Maroc représente une proportion significative de la population totale, bien que son nombre ait légèrement diminué au fil des ans en raison de l'exode rural et de facteurs démographiques tels que la baisse de la fécondité.

Actuellement, la population féminine rurale au Maroc est estimée à environ 6,672 millions de personnes, représentant près de la moitié de la population rurale (49,2%). Ces effectifs ont connu une légère baisse par rapport au recensement général de la population et de l'habitat de 2014, qui enregistrait 6,613 millions de femmes rurales, contre 6,713 millions en 2004 et 6,351 millions en 1994. L'évolution de la population féminine rurale est fortement influencée par leur longévité, des taux de fécondité et de mortalité élevés, ainsi que par un exode rural significatif.

En termes de structure de la population féminine rurale, il y a présence d'une proportion élevée de femmes rurales de moins de 15 ans soulignant la nécessité de politiques axées sur l'éducation, la santé maternelle et infantile, et d'autres programmes visant à soutenir cette population jeune.

La jeunesse extrême constitue la première caractéristique distinctive de la population féminine en milieu rural. En 2014, une proportion de 30,9% des femmes rurales était âgée de moins de 15 ans, dépassant de 5,6 points celle du milieu urbain de 25,3%. Actuellement, les femmes rurales de moins de 15 ans

représentent 29,0%, comparativement à 23,6% en milieu urbain. Cette jeunesse au sein de la population rurale s'explique principalement par le maintien d'un niveau de fécondité relativement élevé en milieu rural, avec une moyenne de 2,4 enfants par femme contre 1,8 en milieu urbain. De plus, les différentes structures démographiques contribuent à cette tendance.

Les femmes rurales représentent un réservoir significatif de potentiel humain. En effet, 61,5% d'entre elles appartiennent à la tranche d'âge active (15-64 ans), tandis que 9,5% ont 65 ans et plus. En comparaison, dans le milieu urbain, ces proportions s'établissent respectivement à 67,3% et 9,2%.

TABLEAU 1
Evolution de la structure de la population féminine rurale (en %) entre 1994 et 2024

Année	0 - 14 ans	15 - 64 ans	65 ans et +	Total
1994	40,5	52,0	7,5	100,0
2004	33,9	57,5	8,6	100,0
2014	30,9	59,3	9,8	100,0
2024	29,0	61,5	9,5	100,0

Source : HCP, RGPH 1994, 2004, 2014 et 2024

En matière de transformations dans le schéma nuptial, des mariages contractés à un âge plus avancé et un choix de conjoint plus libre, reflètent une évolution positive vers des pratiques plus modernes et égalitaires. Par ailleurs, la persistance du mariage précoce représente un défi majeur pour l'autonomisation des femmes. Également, la hausse de la proportion de femmes célibataires est associée à une augmentation du niveau de scolarisation des

filles, soulignant l'importance de l'éducation dans l'autonomisation des femmes rurales.

Bien que le mariage demeure largement ancré en tant que valeur religieuse et sociale fondamentale, l'un des changements les plus notables au sein de la société marocaine, ces dernières décennies, réside dans le repoussement de l'âge au premier mariage. Entre 1982 et 2010, l'âge au premier mariage des femmes vivant en milieu rural a augmenté de 4,8 années, tandis que chez les hommes, cette hausse a été de 5,2 ans. Cependant, après 2010, on observe une certaine tendance à la baisse de cet âge, passant de 25,6 en 2010 à 24,8 ans en 2014 et à 23,0 ans en 2024 pour les femmes rurales. Pour les femmes urbaines, cet indicateur est passé de 27,4 ans à 25,4 ans sur la même période. On note également que l'écart entre l'âge au premier mariage des citadines et des rurales s'est réduit, passant de 3 ans en 1982 à 2,4 ans en 2024.

Donc, le repoussement de l'âge au premier mariage sur les 40 dernières années s'avère atténuer par le recul observé depuis 2010. A partir de cette date, on observe une baisse de l'âge au premier mariage parmi les femmes, surtout en milieu rural. À l'inverse, on constate une hausse maintenue de l'âge au premier mariage parmi les hommes, plus marquée en milieu Urbain.

Par ailleurs, le taux du célibat à 50 ans, est en hausse continue. Les données concernant la période 2004-2024 indiquent un surplus de 7,8 points parmi les femmes rurales, pour un taux passant de 3,1% à environ 10,9% sur la période en question. Cependant, la hausse reste plus prononcée comparativement aux femmes citadines chez lesquelles ce taux est passé de 6,8% à 12,7% sur la même période.

En outre, l'indice synthétique de fécondité en milieu rural s'établit à 2,37 enfants par femme (contre 1,97 au niveau national) en 2024, marquant une baisse par rapport aux chiffres de 2014 (2,5) et de 2004 (3,1%). Bien que la fécondité urbaine ait déjà franchi le seuil de remplacement avec un chiffre inférieur à 2,1, la situation reste différente en milieu rural.

Par ailleurs, une tendance à la convergence des niveaux de fécondité entre les zones rurales et urbaines est observée. L'écart, qui était de 2,3 enfants en 1982, s'est considérablement réduit pour atteindre seulement 0,5

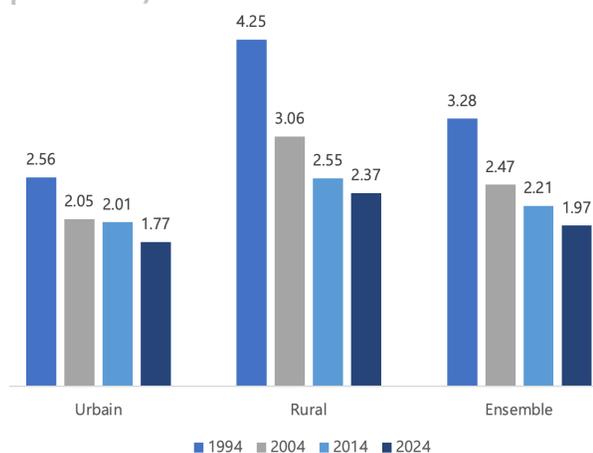
TABLEAU 2
Evolution de l'âge (en année) au premier mariage des femmes rurale et urbaine entre 1982 et 2024

Années	Rural	Urbain	Ensemble
1982	20,8	23,8	22,2
1994	24,2	26,9	25,8
2004	25,5	27,1	26,3
2010	25,6	27,4	26,6
2014	24,8	26,4	25,7
2018	23,9	26,6	25,5
2024	23,0	25,4	24,6

Source : HCP, RGPH 1982, 1994, 2004, 2014 et 2024, ENDPR 2010 et ENPSF 2018.

actuellement. Cette convergence laisse entrevoir la possibilité que, à l'instar des zones urbaines, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural puisse descendre en dessous du seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme).

GRAPHIQUE 1
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme)



Source : HCP, RGPH 1994, 2004 et 2014 et 2024

RAPPEL DE LA SITUATION DES FEMMES RURALES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans cet encadré, nous jetons la lumière sur la situation des femmes rurales sur le marché du travail, partant d'un rappel démographique et passant par un aperçu de l'activité et de l'emploi. Les analyses font valoir que les femmes rurales jouent un rôle vital dans leurs communautés, mais font face à des défis socio-économiques. Bien que représentant près de la moitié de la population

rurale, leur participation au marché du travail est faible, avec des taux d'activité en déclin. Malgré cela, elles sont confrontées à un chômage précaire et à des emplois informels, avec un accès limité à des opportunités d'emploi et à des services sociaux. Cet encadré s'attaque donc à des questions cruciales pour comprendre l'autonomisation économique des femmes rurales et l'état de leur accès au marché du travail.

Nous rappelons les femmes sont une force vitale dans le monde rural, comptant pour la moitié de la population, soit 6,7 millions, légèrement moins que leurs homologues masculins, qui sont 6,9 millions. Pourtant, ces chiffres pâlissent en comparaison des

Qualité et Nature des Emplois Féminins Ruraux



60,3%
des femmes
rurales actives
sont des aides
familiales sans
rémunération

60,3% des femmes rurales actives occupées sont des aides familiales, et leur travail reste généralement non rémunéré, car près de 7 femmes rurales actives occupées sur 10 ne perçoivent aucune contrepartie financière à leur travail (70,5%)

centres urbains, où les femmes représentent près de 11,6 millions de personnes.

Parmi ces 6,7 millions de femmes et jeunes filles des campagnes, environ 4 millions sont en âge de travailler (de 15 à 64 ans), ce qui représente environ 61,5%. Pourtant, seules 18,4% sont effectivement actives, d'après les données récentes du HCP pour le premier trimestre de 2024. Ce taux reste quand même plus élevé comparativement à celui enregistré chez les femmes citadines, se situant à 18,4% au titre du premier trimestre de 2024, et 20,3% un an plutôt.

Malgré des taux d'activité relativement plus élevés pour les femmes rurales, une tendance à la baisse est observée, attribuée aux contraintes socio-économiques et à la migration vers les zones urbaines. Cela maintient un écart significatif entre les taux d'activité des hommes et des femmes en milieu rural.

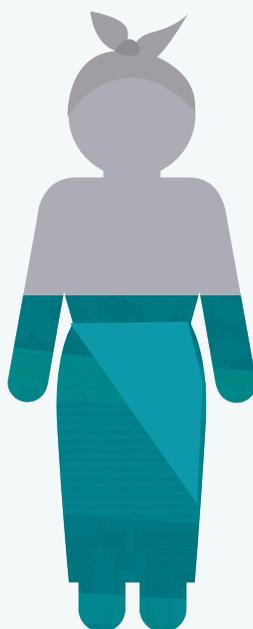
La baisse de l'activité concerne principalement les femmes rurales âgées de 15 à 59 ans sans cause d'inactivité, accentuant les écarts entre les sexes. Alors que le taux d'activité des hommes ruraux

reste stable, celui des femmes rurales diminue, creusant davantage l'écart. Malgré une offre de travail importante des femmes à la campagne, leur part dans la population active diminue au profit des femmes urbaines, soulignant un changement démographique significatif.

Ce déséquilibre se traduit par une sous-représentation des femmes, qui ne comptent que pour 19,8% de la main-d'œuvre rurale active, soit 4,3 millions de personnes. Ce phénomène touche toutes les tranches d'âge, en particulier les jeunes femmes de 15 à 24 ans, les célibataires et celles ayant reçu une éducation limitée. Il est alarmant de constater que ce taux a chuté depuis les années 2000, où il était près de 40%.

Malgré leur faible participation, les femmes rurales qui se lancent sur le marché du travail sont confrontées à un risque de chômage similaire à celui des hommes ruraux (6,8% pour les deux groupes au premier trimestre de 2024), mais nettement inférieur à celui des citadins, hommes et femmes confondus (15% et 26,5% respectivement).

Travail Non Rémunéré des Femmes



70,5%
des femmes
occupées en
milieu rural ont
des emplois non
rémunérés

35% des femmes actives occupées occupent des emplois non rémunérés, un taux d'autant plus élevé pour les femmes rurales où 70,5% des femmes rurales actives occupées occupent des emplois non rémunérés

En dépit de son étroitesse parmi ces dernières, le chômage touche particulièrement les femmes qualifiées, représentant 38% des chômeuses rurales. Malgré l'augmentation de l'éducation des femmes, les opportunités d'emploi restent limitées en milieu rural. La précarité du chômage persiste avec une majorité de femmes au chômage depuis 12 mois ou plus, confrontées à des obstacles socio-économiques dans la recherche d'un emploi stable.

De plus, bien que le taux de chômage puisse sembler faible, il dissimule la réalité précaire des emplois occupés par les femmes rurales. Plus de huit sur dix travaillent sans contrat, ce qui se traduit par un faible taux d'emploi global, atteignant seulement 17,2% de la population féminine rurale active. En outre, la qualité de ces emplois est souvent médiocre, comme en témoigne le faible taux de couverture par une assurance maladie, qui n'était que d'environ 34% en 2022 selon le HCP.

En 2019, parmi les 11 millions de travailleurs au Maroc, 1,2 million étaient des femmes vivant en milieu rural. Parmi elles, 70,5% occupaient des postes non rémunérés, comparativement à seulement 4% en milieu urbain. Cette proportion d'emplois non rémunérés a diminué de 13 points de pourcentage entre 2000 et 2019, au profit d'une augmentation significative des emplois rémunérés, notamment avec une hausse notable du nombre de femmes salariées, atteignant 9,2% en 2019.

Toutefois, malgré ces évolutions, l'emploi des femmes en milieu rural demeure principalement informel, avec près de 97,8% des femmes actives travaillant dans des emplois informels en 2019, contre 53% en milieu urbain. Cette précarité persistante souligne les défis auxquels est confronté l'emploi féminin en milieu rural, où l'agriculture reste le secteur dominant, tandis que dans les zones urbaines, les femmes sont plus présentes dans les secteurs des services et de l'industrie.

En ce qui concerne la quantité de travail, il existe des disparités significatives entre les zones rurales et urbaines. Entre 2000 et 2019, le volume de travail des femmes a diminué dans les zones rurales, passant de 42,9 millions d'heures à 34 millions, tandis qu'il augmentait dans les zones urbaines, passant de 34,7 millions à 52,1 millions. Bien que la durée hebdomadaire moyenne de travail soit restée stable pour les femmes rurales, elle a augmenté pour les femmes urbaines. En 2019, les femmes rurales âgées de 25 à 44 ans travaillaient en moyenne 43 heures par semaine, tandis que les jeunes femmes urbaines âgées de 15 à 24 ans travaillaient 48 heures. De plus, les femmes salariées dans les zones rurales avaient la durée de travail la plus élevée (45 heures), tandis que dans les zones urbaines, ce sont les femmes associées qui travaillaient le plus (54 heures).

Par ailleurs, parmi la population de près de 3,2 millions de jeunes femmes rurales âgées de 15 à 29 ans, près de deux millions sont classées comme NEET, représentant ainsi un taux alarmant de 61,8% en 2019. Ce groupe est principalement composé de jeunes femmes mariées précocement, la plupart n'ayant pas achevé leur scolarité. Elles proviennent généralement de milieux modestes, souvent marqués par l'analphabétisme et, dans le meilleur des cas, par une éducation préscolaire. Leur quotidien est dédié à prendre soin des membres de leur famille, des enfants en bas âge aux personnes âgées, en plus des tâches ménagères.

Cette situation souligne les défis persistants pour l'emploi féminin en milieu rural au Maroc, où malgré leur forte contribution à l'économie, les opportunités et les conditions de travail demeurent limitées, par rapport aux femmes urbaines. Cette réalité souligne la nécessité d'une attention particulière aux besoins et aux défis uniques auxquels sont confrontées les femmes rurales dans leur quête d'autonomie économique et sociale.

III. OBSTACLES ET FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN MILIEU RURAL

Depuis la déclaration de 1975 proclamant l'Année internationale de la Femme, suivie de la Décennie de la Femme, l'intégration des femmes dans le développement économique et social est devenue un enjeu mondial incontournable. Au Maroc, malgré les progrès notables sur les plans institutionnel et social, la participation des femmes sur le marché du travail semble stagner, voire régresser. Les femmes marocaines se trouvent confrontées à des taux d'activité parmi les plus bas à l'échelle mondiale, souvent confinées à des rôles traditionnels et insuffisamment représentées dans les politiques publiques et les opportunités économiques. Les stéréotypes de genre persistent, limitant ainsi leurs perspectives professionnelles et alimentant les écarts salariaux ainsi que leur sous-représentation dans les postes de responsabilité.

Dans ce contexte, cette section se propose d'examiner les différents éléments qui impactent la participation des femmes vivant en milieu rural sur le marché de l'emploi. Nous aborderons notamment les disparités en matière d'opportunités professionnelles, les préjugés de genre et les dynamiques sociales au sein des foyers. L'objectif est de mettre en évidence les obstacles et les possibilités auxquels sont confrontées ces femmes, afin de formuler des recommandations visant à favoriser leur intégration équitable dans le marché du travail. Ce faisant, nous cherchons à promouvoir leur autonomisation économique ainsi que la croissance inclusive des zones rurales.

Les perceptions culturelles et les normes sociales ont un impact significatif sur l'intégration économique des femmes ainsi que sur leurs choix en matière d'éducation, ces influences étant plus prononcées dans les zones rurales. Les attitudes à l'égard de l'égalité des

sexes présentent des variations, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi et la rémunération, souvent attribuées aux traditions culturelles et à la limitation de l'éducation des femmes. Bien que la volonté de promouvoir la parité hommes-femmes dans divers domaines soit largement répandue, les préjugés persistants à l'égard de l'emploi féminin, en particulier dans les zones rurales, sont une réalité, malgré cette volonté générale d'égalité. Ces perceptions peuvent expliquer en partie le nombre élevé de jeunes femmes rurales âgées de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET), avec un taux de 61,8 %, dont la grande majorité sont des femmes au foyer (95 %).

En 2019, la majorité des femmes inactives étaient des femmes au foyer, tandis qu'un nombre significatif étaient des étudiantes, illustrant l'influence des normes sociales et des contraintes socio-économiques sur leurs choix professionnels et éducatifs. En contraste, la plupart des hommes inactifs étaient des étudiants, mettant en lumière une préférence pour l'éducation chez les hommes. Ces observations soulignent l'importance de tenir compte des normes sociales et des dynamiques de genre dans l'examen de l'activité et de l'inactivité, et appellent à des politiques publiques visant à promouvoir l'égalité des chances et à éliminer les obstacles à la participation économique des femmes.

La participation au marché du travail est influencée par divers facteurs, notamment l'âge, les réglementations du travail et les disparités de genre. La baisse du taux d'activité des jeunes femmes en milieu rural entre 2000 et 2019 suscite des inquiétudes quant à l'équité d'accès à l'éducation et à l'emploi dans ces régions. Néanmoins, la participation des femmes rurales

semble augmenter avec l'âge, contrairement à celle des femmes urbaines, qui diminue considérablement après l'âge de 29 ans. Le statut matrimonial joue également un rôle, avec des implications différentes entre les zones urbaines et rurales, où le mariage semble encourager l'activité des femmes. Les femmes divorcées, qu'elles résident en milieu urbain ou rural, présentent le taux d'activité le plus élevé, mettant en lumière les questions complexes liées à la relation entre le divorce et l'emploi féminin, qui peut être à la fois une nécessité économique et une conséquence des tensions familiales liées au travail.

Le nombre d'enfants dont les femmes ont la charge influence leur participation au marché du travail, en raison des responsabilités familiales telles que la garde d'enfants en bas âge, qui les amènent souvent à quitter leur emploi, surtout en milieu urbain où les services de garde sont limités. Alors que les taux d'activité des femmes diminuent généralement avec le nombre d'enfants, cette tendance s'inverse en milieu rural, où les femmes sont plus enclines à travailler même avec une famille nombreuse, probablement en raison de besoins financiers accrus et du soutien familial. Cette

réalité met en évidence les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées dans la conciliation entre travail et responsabilités familiales, et souligne les disparités entre les contextes urbains et ruraux en termes d'accès au marché du travail.

Plusieurs autres obstacles interviennent pour dessiner cette réalité de la faible présence des femmes rurales sur le marché du travail. Il s'agit en fait de facteurs géographiques ou territoriaux qui consacrent les multiples clivages urbain-rural, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de base (électricité, eau potable et assainissement) et l'allègement de la charge du travail domestique. L'acceptabilité et la disponibilité des services de garde d'enfants constituent une contrainte majeure pour la participation des femmes au marché du travail. Il peut s'agir aussi de facteurs économiques à l'image du recul de certaines activités à fort taux de féminisation d'emploi, ainsi que les entraves à l'accès aux inputs (foncier et financement). Quelquefois, les bas salaires pourraient réduire davantage les incitations à rejoindre le marché du travail chez les femmes. La considération de certaines dépenses, dont celles liées à garde des enfants (Choné

Obstacles à l'Emploi Féminin en Milieu Rural



Accès limité à l'éducation



services de santé



préjugés culturels

les femmes et les filles vivant en milieu rural sont particulièrement touchées par la pauvreté, le chômage et les emplois non rémunérés, ainsi que par un accès limité aux services de santé, à l'éducation, à la propriété et au financement. Les contraintes traditionnelles et culturelles exacerbent ces disparités, confinant souvent les femmes à des rôles familiaux traditionnels

et al, 2004) et au transport, pourrait augmenter considérablement le salaire de réserve des femmes rurales, et impacter donc leur taux de présence sur le marché du travail. En outre, certains obstacles peuvent avoir relation avec la préparation des femmes à l'insertion au marché du travail et à la création d'activités.

Dans un contexte de lourdeur de la charge du travail domestique des femmes, les conditions de vie et l'accès aux services de base (électricité, eau potable et assainissement) pourraient impacter fortement la présence des femmes sur le marché du travail (Agénor et Canuto, 2014). En fait, la nécessité de prendre soin des enfants ou du foyer est une cause principale du retrait de la femme du marché du travail, surtout pour les mariées et celles ayant des enfants de moins de 15 ans dans le ménage. En moyenne, les femmes réservent seulement 25 minutes de leurs journées aux activités professionnelles, et 5 heures aux activités domestiques -en moyenne 4 heures et 38 minutes en milieu urbain à 5 heures et 33 minutes en milieu rural.

Aussi, l'acceptabilité et la disponibilité des services de garde d'enfants constituent une contrainte majeure pour la participation des femmes au marché du

travail. En effet, les décisions d'investissement dans le capital humain du ménage dont l'accumulation est, entre autres, une fonction du temps consacré par les parents, ici les mères, à cause de la division traditionnelle des rôles dans le ménage marocain.

Également, le taux de bas salaires est d'environ un tiers des femmes au niveau national. Dans ce contexte s'impose la question du salaire de réserve. À un bas salaire, le fait de travailler peut s'avérer aussi dissuasif pour couvrir certaines dépenses, notamment la garde des enfants et des personnes à charge ainsi que les déplacements.

En outre, le recul de certaines activités à fort taux de féminisation d'emploi est un obstacle important à la participation des femmes rurales. Ces dernières occupent en principe dans des branches qui sont en perte de vitesse de croissance depuis un bon moment à l'images du commerce, et/ou dans des branches en perte d'emploi, à l'image de l'agriculture.

Sur un autre registre, certains obstacles peuvent avoir relation avec la préparation des femmes à l'insertion au marché du travail et à la création d'activités. L'accès à l'éducation et à la science constitue l'une des principales dimensions d'autonomisation de la



femme dans cette ère de société de connaissance, de savoir et d'intelligence artificielle. Il ne s'agit pas seulement de l'accès aux connaissances de base, mais aussi la procuration de connaissances avancées et leur mise en application. L'acquisition d'une éducation formelle joue un rôle crucial dans l'intégration des femmes sur le marché du travail. En leur fournissant les compétences nécessaires, elle favorise leur autonomisation économique. Les femmes éduquées sont plus enclines à chercher activement un emploi, ce qui stimule la demande en matière d'éducation. Les données démontrent une corrélation positive entre le niveau d'éducation des femmes et leur taux d'activité professionnelle, reflétant ainsi les avancées dans l'accès à l'éducation et au marché du travail. Cette évolution souligne l'importance des politiques éducatives pour promouvoir l'égalité des chances et réduire les disparités entre les régions urbaines et rurales.

En la matière, et pour ce qui est de la scolarisation dans les cycles non supérieurs, les données du ministère indiquent une amélioration de l'accès des filles rurales au primaire, voir une quasi-généralisation. Cependant, il y a encore un problème de progression et de rétention comme en témoigne les taux nets de scolarisation dans le secondaire collégial et qualifiant. Le premier était de seulement 40% en milieu rural en 2018. Le deuxième était plus faible, se situant à environ 12% parmi les femmes issues du milieu rural.

En plus des facteurs discutés jusqu'ici, l'amélioration des possibilités d'accès à l'emploi et l'encouragement de la création d'activités génératrices de revenu représentent deux piliers centraux de la promotion de la participation des femmes au marché du travail. Il s'agit en effet de l'amélioration de l'employabilité et de la promotion de l'emploi salarié dans le cadre de l'axe programmes actifs du marché du travail de la stratégie nationale de l'emploi, ainsi que les stratégies mettant l'accent sur le développement de l'entrepreneuriat féminin des coopératives. C'est ainsi qu'améliorer l'efficacité des politiques actives de l'emploi et le renforcement l'intermédiation du marché du travail composent un axe majeur de la stratégie nationale de l'emploi (2015-2025). Il en est de même pour la promotion de la participation des

femmes dans le marché du travail. Cependant, le poids des programmes actifs reste relativement faible par rapport à la population des demandeurs potentiels. Aussi, la couverture de l'intermédiation sous toutes ses formes reste incomplète.

Pour ce qui est de l'accès aux inputs, les données de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale indiquent que les femmes représentent environ 14% des dirigeants et 17% des associés des entreprises créées par des personnes morales, en 2018. En outre, le BIT (2016) note que la plupart des services de développement d'entreprises ne sont pas conçus pour répondre aux besoins spécifiques des différents groupes de femmes entrepreneurs. Le BIT (2016) fait remarquer aussi que les femmes entrepreneurs ont besoins, pendant leur participation aux programmes, de services annexes à l'image des crèches.

Une autre remarque est que les services (guichets et autres) de financement se concentrent dans les grandes villes, ce qui pose un problème de proximité spatiale, notamment pour les femmes entrepreneurs dans les petites villes et dans le milieu rural. Les femmes entrepreneurs dans le milieu rural sollicitent des services de développement d'entreprises qui leur permettent d'éviter de chercher et d'utiliser les moyens de transport (problèmes inhérents souvent évoqués : indisponibilité de ces moyens, coûts engendrés, mixité avec les hommes, ce qui n'est pas toujours apprécié localement) et de s'absenter du foyer familial pendant plusieurs jours (BIT, 2016). La sensibilité et la sensibilisation aux cultures locales devrait alors s'imposer, également, lors du choix ou de l'encadrement des formateurs ou/et autres représentants.

Également, la disposition de garanties représente un frein de poids à l'accès des femmes au financement. Par ailleurs, le faible taux de bancarisation, notamment parmi les femmes chefs des micro-entreprises, des TPE et entrepreneurs individuelles, freine l'accès au financement alors qu'un crédit est conditionné par la disposition de compte bancaire.

Les coopératives font face à plusieurs obstacles majeurs qui entravent leur développement et leur pérennité. Tout d'abord, l'accès au financement

demeure une préoccupation majeure. Les crédits bancaires sont souvent hors de portée, en raison de garanties jugées insuffisantes et de procédures complexes. De plus, le manque de fonds propres et d'outils de gestion financière adéquats complique davantage la situation.

Un autre défi important réside dans la faible structuration et la gouvernance défailante au sein des coopératives. Les membres et les dirigeants manquent souvent de compétences en gestion et en leadership. Les structures organisationnelles sont rigides et peu adaptées aux réalités locales, ce qui rend difficile la prise de décisions collectives et la résolution des conflits internes. Aussi, FAO (2018) souligne que l'environnement juridique, dans le cadre de la loi 112-12, ne constitue pas un obstacle majeur au développement des coopératives au Maroc. Toutefois, la FAO (2018) remarque que ce cadre n'apporte pas de solutions à l'inadéquation des pratiques de gestion des coopératives.

Par ailleurs, l'enclavement géographique des coopératives constitue un obstacle supplémentaire. Situées dans des zones rurales éloignées, elles font face à un accès limité aux infrastructures de transport, de communication et de commercialisation. De plus, le manque d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) entrave leur capacité à innover et à se développer.

Les compétences et l'encadrement sont également des défis cruciaux. Les membres et les gestionnaires des coopératives ont un besoin urgent de formation et de renforcement des capacités. Le manque d'encadrement technique et d'appui professionnel adéquats ne fait qu'aggraver la situation.

En outre, la concurrence sur les marchés est féroce, notamment face aux produits importés.

Les coopératives ont du mal à se positionner et à promouvoir leurs produits de manière efficace. De plus, l'accès limité aux marchés d'exportation réduit leurs opportunités de croissance.

Enfin, des facteurs socioculturels et un contexte institutionnel défavorable compliquent davantage la situation. Les femmes et les jeunes sont souvent peu impliqués dans la gestion des coopératives, et des mentalités individualistes persistent, entravant la coopération. De plus, le cadre juridique et réglementaire n'est parfois pas adapté aux besoins spécifiques des coopératives, ce qui entrave leur développement.

En résumé, cette section met en lumière les nombreux défis auxquels sont confrontées les femmes vivant en milieu rural. Ces défis comprennent la persistance des stéréotypes de genre, des normes sociales restrictives et des inégalités en matière d'éducation et d'emploi. Les disparités géographiques et institutionnelles agissent comme des amplificateurs de ces difficultés. Ces obstacles ont un impact direct sur la participation économique des femmes, ce qui se traduit par des taux d'activité parmi les plus bas à l'échelle mondiale. Afin de relever ces défis, les politiques publiques doivent viser à promouvoir l'égalité des chances, à améliorer l'accès à l'éducation et à l'emploi, ainsi qu'à renforcer les services de garde d'enfants.

Par ailleurs, les entreprises et les coopératives, qui jouent un rôle crucial dans le développement rural, sont confrontées à des difficultés similaires. Elles rencontrent notamment des obstacles tels qu'un accès restreint au financement, des problèmes de gouvernance et des contraintes socioculturelles.

IV. EVALUATION DU MANQUE À GAGNER DE L'ÉGALITÉ DU GENRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN MILIEU RURAL

Le concept du manque à gagner des femmes sur le marché du travail, d'une importance capitale dans le domaine économique, requiert une exploration minutieuse afin de saisir pleinement ses implications. Défini comme la disparité entre les revenus qu'elles devraient percevoir si elles étaient rémunérées conformément aux normes du marché, le manque à gagner des femmes au Maroc concerne deux groupes distincts. Tout d'abord, il touche les femmes qui exercent une activité économique sans être rémunérées, telles que les "Aides Familiales". Ensuite, il concerne également la catégorie des femmes inactives, dont le profil est souvent similaire à celui de leurs homologues actives occupées, et qui pourraient potentiellement être intégrées sur le marché du travail.

Dans l'ensemble, le manque à gagner de l'emploi féminin en milieu rural est estimé à près de 2,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2019. Cette estimation englobe deux dimensions importantes : d'une part, 1,2% du PIB est attribué à l'emploi féminin non rémunéré, mettant en évidence le travail souvent invisible mais essentiel que les femmes rurales fournissent dans les exploitations agricoles et les petites entreprises familiales. D'autre part, 1% du PIB correspond au manque à gagner des femmes potentiellement actives, soulignant les obstacles persistants qui entravent leur pleine participation au marché du travail.

Comparativement aux femmes rurales qui exercent une activité rémunérée, le manque à gagner représente un montant alarmant, soit 4,6 fois le revenu total de cette catégorie de femmes. Un tel écart souligne également l'ampleur significative des pertes économiques subies par les femmes actives non rémunérées en milieu rural, mettant en évidence les défis majeurs auxquels elles sont confrontées

en termes d'accès à des opportunités économiques équitables.

Par ailleurs, ces chiffres révèlent l'ampleur des pertes économiques associées à la sous-utilisation du potentiel productif des femmes en milieu rural. En effet, ces pertes ne se limitent pas seulement à une perte de revenus individuels, mais elles ont également des répercussions plus larges sur la croissance économique et le développement durable.

Investir dans l'autonomisation économique des femmes en milieu rural présente donc un double avantage : d'une part, cela permet de stimuler la croissance économique en libérant le potentiel productif inexploité des femmes, ce qui peut avoir un impact positif sur le PIB. D'autre part, cela contribue à réduire les inégalités de genre et à promouvoir un développement plus équitable et inclusif.

L'estimation du manque à gagner pour les femmes rurales dans le contexte socio-économique actuel révèle une réalité complexe. À travers les différents chiffres et analyses présentés, plusieurs conclusions importantes émergent, mettant en lumière les défis majeurs auxquels sont confrontées les femmes rurales en termes d'autonomie financière et d'accès équitable aux opportunités économiques.

Tout d'abord, les données soulignent l'ampleur prégnante du manque à gagner pour les femmes rurales, qu'elles exercent une activité non rémunérée ou qu'elles soient potentiellement actives sur le marché du travail. Elles mettent en évidence les inégalités économiques persistantes entre les sexes, qui se traduisent par des pertes financières significatives pour les femmes et par une dépendance économique accrue vis-à-vis de leur famille ou de leur partenaire.

De plus, l'analyse par niveau scolaire révèle des écarts marqués dans le manque à gagner, marquant l'importance cruciale de l'éducation dans la réduction des inégalités économiques. Les femmes rurales les moins éduquées sont particulièrement vulnérables à la précarité économique, tandis que celles ayant un niveau d'éducation supérieur font face à des barrières persistantes sur le marché du travail, compromettant ainsi leur capacité à réaliser leur plein potentiel économique.

Par ailleurs, l'impact du manque à gagner ne se limite pas seulement à la sphère économique, mais il a également des répercussions sur les dynamiques sociales et familiales. Les femmes qui ne peuvent pas accéder à des emplois rémunérés sont souvent reléguées à des rôles traditionnels de soins non rémunérés, renforçant ainsi les déséquilibres de pouvoir et les inégalités au sein du foyer.

Enfin, l'estimation du manque à gagner met en évidence l'urgence d'actions concertées pour promouvoir l'autonomie économique des femmes rurales. Pour remédier à cette situation, il est impératif de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui reconnaissent la valeur du travail des femmes, qui éliminent les obstacles à leur pleine participation au marché du travail et qui favorisent un environnement propice à l'égalité des genres. Cela peut inclure des mesures telles que la mise en place de salaires équitables, la promotion de l'entrepreneuriat féminin, la fourniture d'infrastructures de soutien telles que les services de garde d'enfants et les soins aux personnes âgées, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations sur le lieu de travail.

Coût d'opportunité économique de l'autonomisation économique des femmes rurales



2,2%↓
PIB MAROC

le manque à gagner de l'emploi féminin en milieu rural est estimé à près de 2,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2019

V. RECOMMANDATIONS

Pour surmonter ces obstacles et promouvoir la participation des femmes rurales au marché du travail, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures intégrées et coordonnées. Cela comprend l'amélioration de l'infrastructure et des services de base dans les zones rurales, le développement de structures de garde d'enfants abordables, l'élargissement de l'accès à l'emploi salarié et à l'entrepreneuriat féminin, ainsi que le renforcement de l'éducation et de la formation professionnelle :

Amélioration de l'infrastructure et des services de base :

Pour surmonter les obstacles entravant la participation des femmes rurales au marché du travail, deux actions cruciales se dessinent : investir dans l'extension des services de base et développer des politiques axées sur l'équité d'accès.

Premièrement, en investissant dans l'extension des services de base tels que l'électricité, l'eau potable et l'assainissement dans les zones rurales, nous pouvons

non seulement alléger la charge de travail domestique des femmes, mais aussi considérablement améliorer leurs conditions de vie. L'accès à ces services fondamentaux libérerait du temps précieux pour les femmes, leur permettant de consacrer leurs énergies à des activités productives, tout en garantissant un environnement plus sain et sécurisé pour elles et leur famille.

Deuxièmement, il est impératif de développer des politiques ciblées pour réduire l'écart d'accès aux services de base entre les zones urbaines et rurales, en mettant en avant les besoins spécifiques des femmes. Ces politiques devraient s'attaquer aux disparités existantes en matière d'infrastructures et de services, en veillant à ce que les femmes rurales bénéficient d'un accès égal et équitable à ces ressources vitales. En reconnaissant et en répondant aux besoins uniques des femmes dans les zones rurales, nous pouvons contribuer à créer un environnement propice à leur émancipation économique et sociale, tout en favorisant un développement durable et inclusif à travers le pays.

Recommandations aux politiques publiques



Salaires équitables



services de garde



égalité d'accès aux opportunités

Facilitation de l'accès aux services de garde d'enfants :

Les femmes rurales rencontrent souvent des difficultés à intégrer le marché du travail en raison des responsabilités familiales, en particulier la garde d'enfants. Pour résoudre ce problème, plusieurs solutions sont envisageables. Premièrement, la mise en place de structures de garde d'enfants abordables et accessibles dans les zones rurales serait bénéfique. Cela pourrait se faire à travers des crèches et garderies subventionnées par l'État, des solutions de garde d'enfants à domicile ou encore des coopératives de garde d'enfants gérées par la communauté. Deuxièmement, encourager les partenariats public-privé serait une stratégie efficace. Cela impliquerait des investissements du secteur privé dans les infrastructures de garde d'enfants, des programmes de formation pour les professionnels de la garde d'enfants et des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'importance de la garde d'enfants de qualité.

Ces solutions présentent de nombreux avantages. Elles permettraient une augmentation de la participation des femmes rurales au marché du travail, renforceraient l'économie locale et nationale, amélioreraient le bien-être des familles rurales et favoriseraient la croissance économique inclusive ainsi que la cohésion sociale.

Amélioration des opportunités d'emploi et de création d'activités :

Les femmes rurales font face à des obstacles significatifs pour s'intégrer au marché du travail et entreprendre, notamment en raison du manque d'accès à la formation, au financement et aux services de soutien. Pour surmonter ces défis, il est crucial de renforcer les programmes d'emploi et d'entrepreneuriat spécifiquement conçus pour les femmes rurales, en proposant des formations adaptées à leurs besoins et en mettant en place des réseaux de soutien et de mentorat. De plus, élargir l'accès au financement et aux services de développement d'entreprises est essentiel, en créant des mécanismes financiers adaptés aux femmes rurales et en proposant des services de conseil à distance. Ces initiatives contribueront à l'autonomisation économique des femmes rurales, au développement durable et inclusif des zones rurales, à la réduction des inégalités de genre, à la stimulation de la croissance économique et au renforcement de la résilience des communautés rurales. En investissant dans l'autonomisation économique des femmes rurales, nous contribuons à la création de sociétés plus justes et prospères.

Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin



Promouvoir l'accès au crédit et l'entrepreneuriat féminin.

Renforcement de conditions de l'éducation et de la formation professionnelle :

Les filles rurales font face à d'importants obstacles pour leur intégration professionnelle, principalement en raison d'un accès limité à l'éducation et à une formation professionnelle adéquate. Pour résoudre ce problème, plusieurs mesures peuvent être prises. Tout d'abord, investir dans l'éducation des filles rurales en améliorant l'accès à l'enseignement secondaire et en renforçant l'enseignement qualifiant. Cela leur permettra d'acquérir les compétences de base nécessaires pour poursuivre leur parcours éducatif et professionnel. De plus, il est essentiel de développer des programmes de formation professionnelle adaptés en mettant l'accent sur les compétences recherchées dans les secteurs en croissance. Ces programmes devraient offrir des formations pratiques et pertinentes pour répondre aux besoins du marché du travail local. Ces initiatives présentent plusieurs avantages, notamment l'autonomisation économique des filles rurales, le développement personnel et l'épanouissement, la rupture des cycles de pauvreté et d'inégalité, le stimulant du développement économique des communautés rurales, et la promotion d'un développement durable et inclusif.

Réduction des obstacles liés aux bas salaires et à la précarité de l'emploi :

Les femmes rurales font face à des défis importants sur le marché du travail, notamment des emplois précaires, des bas salaires et un manque d'accès à la protection sociale. Pour résoudre ces problèmes, deux solutions principales peuvent être mises en œuvre. Tout d'abord, il est crucial de mettre en place des politiques de protection sociale spécifiquement conçues pour les femmes rurales. Cela inclut une couverture d'assurance maladie, de retraite et de chômage adaptée à leurs besoins, ainsi que des programmes d'aide sociale ciblés. Ces mesures contribueront à réduire la vulnérabilité économique des femmes rurales et renforceront leur résilience face aux aléas économiques. Ensuite, sensibiliser les employeurs aux avantages de la diversité et de l'inclusion est également essentiel. Cela peut passer par des campagnes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes liés au genre et des programmes de formation visant à promouvoir l'inclusion des

femmes rurales en milieu professionnel. En favorisant un environnement de travail inclusif, les entreprises peuvent non seulement contribuer à l'autonomisation des femmes rurales, mais aussi stimuler la croissance économique et le développement durable des communautés rurales dans leur ensemble.

Amélioration de l'environnement juridique et financier :

Les femmes rurales font face à des obstacles importants pour accéder aux services financiers et aux opportunités économiques, limitant ainsi leur participation à l'économie formelle et leur potentiel entrepreneurial. Pour résoudre ce problème, deux solutions principales peuvent être mises en œuvre. Tout d'abord, réviser les réglementations et politiques en éliminant les barrières bureaucratiques et les préjugés de genre, et en promulguant des lois favorables à l'égalité des sexes. Ensuite, renforcer les mécanismes de garantie et de soutien financier en mettant en place des programmes de microcrédit, des subventions et des fonds de garantie adaptés aux besoins des femmes entrepreneures rurales, tout en leur offrant un soutien technique et financier. Ces initiatives présentent plusieurs avantages, notamment l'autonomisation économique des femmes rurales, la stimulation du développement économique des zones rurales, la création d'un environnement plus équitable et inclusif, et l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable.

En somme, l'intégration économique des femmes rurales nécessite une approche intégrée, comprenant l'amélioration de l'infrastructure et des services de base, la facilitation de l'accès à la garde d'enfants, le renforcement des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle, la réduction des obstacles liés aux bas salaires et à la précarité de l'emploi, ainsi que l'amélioration de l'environnement juridique et financier. Ces mesures contribueront à autonomiser économiquement les femmes rurales, à stimuler le développement durable et inclusif des zones rurales, et à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

WWW.HCP.MA

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⴱⵓⵏⵓⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Financé par
l'Union européenne

En partenariat avec



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du HCP et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne